

APPUYER LES FAMILLES POUR LA SANTÉ ET LA PROSPÉRITÉ

Mémoire adressé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, dans le cadre des consultations prébudgétaires, août 2014

Présenté par : REAL Women of Canada
Case postale 8813, succursale T, Ottawa (Ontario) K1G 3J1
Tél. : 613-236-4001 Téléc. : 613-236-7203 Courriel : realwcna@rogers.com

Introduction

REAL Women of Canada est une organisation nationale représentant des femmes de tous les milieux et aux caractéristiques sociales, économiques, culturelles et religieuses diverses. Notre objectif commun est de défendre les intérêts de la famille, unité fondamentale de la société.

Depuis sa constitution en 1983, REAL Women of Canada agit en faveur de l'égalité, de l'avancement social et du bien-être des femmes, reconnaissant leur contribution en tant que membres interdépendants de la société, que ce soit au sein de la famille, du milieu de travail ou de la collectivité.

Nous félicitons le gouvernement conservateur d'avoir éliminé certaines formes de discrimination fiscale contre la famille en portant la déduction fiscale du conjoint au même niveau que celle du soutien de la famille; en introduisant le crédit d'impôt de 2 000 \$ pour les parents d'enfants de moins de 18 ans, en relevant l'exemption personnelle de base de l'impôt sur le revenu des particuliers; et en fractionnant les pensions pour les Canadiens à la retraite. La Prestation universelle pour la garde d'enfants est une autre mesure grandement appréciée par les Canadiens, parce qu'elle est versée directement aux parents pour la garde des enfants, plutôt qu'aux services de garde.

Le Canada fait aujourd'hui état de certains indicateurs familiaux qui sont liés à de piètres résultats économiques. L'échec du Canada à remplacer sa population menace nos services sociaux (santé et éducation) et notre économie. (Institut du mariage et de la famille Canada, *Forty years below replacement*, février 2013). Pour relever ce défi, l'IMFC recommande de fractionner le revenu et d'augmenter les naissances.

Il a été montré que le mariage est le milieu qui permet l'obtention de meilleurs résultats pour les enfants, et pourtant Statistique Canada indique que notre taux de mariage pour 2008 est passé à 4,4 pour 100 000 habitants, ce qui n'est pas un indicateur de bien-être. Même en 1930, pendant la Grande Crise, le taux de mariage était supérieur à 6 pour 100 000 habitants.

Le modèle familial traditionnel constitué de la mère, du père et des enfants comporte de nombreux avantages sociaux et économiques. La division du travail domestique dans la famille traditionnelle aide à réduire les coûts liés aux soins de santé pour les aînés et les personnes qui se relèvent d'une maladie; elle contribue au maintien de faibles coûts de l'éducation des jeunes enfants et également à rendre les collectivités plus sûres en permettant d'assurer la supervision nécessaire aux adolescents. Le modèle familial à revenu unique libère l'un des conjoints qui peut consacrer du temps au travail bénévole dans plusieurs secteurs de la société, comme les hôpitaux, les écoles et les organismes de bienfaisance, ce qui réduit les coûts assumés par l'État.

Résumé des recommandations

1. Mettre fin à la discrimination fiscale envers les familles à revenu unique grâce au fractionnement du revenu

On peut abolir le traitement inégal sur le plan fiscal des familles à revenu unique et de celles à deux revenus en autorisant la famille à revenu unique à fractionner le revenu familial au moment de la production des déclarations de revenu.

2. La Prestation universelle pour la garde d'enfants devrait être relevée, et les impôts sur le revenu personnel réduits

De nombreuses familles ont encore du mal à joindre les deux bouts et disposent d'un revenu discrétionnaire peu élevé. Il est donc nécessaire de bonifier la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) et de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers pour assurer une certaine latitude financière aux familles.

3. Convertir le financement consenti aux groupes d'intérêts en allègements fiscaux pour tous les Canadiens

Afin de veiller à ce que tous les groupes soient sur un pied d'égalité, d'éviter toute discrimination causée par le gouvernement et de réduire les dépenses gouvernementales inutiles, le gouvernement fédéral devrait abolir tout financement des groupes d'intérêts. Les économies ainsi réalisées pourraient être converties en allègements fiscaux.

Nos recommandations :

1. Mettre fin à la discrimination fiscale envers les familles à revenu unique

La politique fiscale fédérale exerce une discrimination à l'endroit des parents qui choisissent qu'un parent demeure au foyer pour prendre soin de la prochaine génération. Nous croyons que la politique publique devrait traiter toutes les familles également. Le fractionnement du revenu éliminerait la discrimination envers les familles à revenu unique qui paient plus d'impôt sur le revenu des particuliers comparativement au même revenu gagné par la famille à deux revenus.

Lorsqu'on compare le Canada à d'autres pays, on constate qu'il ne semble pas traiter les enfants sur un pied d'égalité. Par exemple, la Finlande est considérée comme le pays qui a le meilleur système d'éducation en Europe, les élèves de ce pays obtenant régulièrement les meilleurs résultats en lecture et en écriture ainsi qu'en science selon le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). En Finlande, les parents ont le choix d'élever eux-mêmes leurs enfants à la maison, l'État leur versant 500 \$ par mois par enfant, ou de les placer dans des garderies publiques. Comme on peut s'y attendre, la plupart des parents en Finlande choisissent de rester à la maison pour élever leurs enfants jusqu'à ce qu'ils commencent l'école, à 7 ans.

En revanche, au Canada, où des provinces comme le Québec ne subventionnent que les garderies, 60 \$ par jour sont accordés aux garderies pour chaque enfant confié à leur garde. Cela représente 300 \$ par semaine ou 15 000 \$ par année par enfant, alors que l'enfant gardé à la maison par un parent ne fait l'objet d'aucun soutien équivalent. Par conséquent, la famille à revenu unique subventionne la famille à deux revenus.

Consensus canadien : Il est préférable que les enfants de moins de six ans demeurent à la maison

Une récente étude de l'IMFC a montré que la majorité des Canadiens croient qu'il est préférable que les enfants de moins de six ans demeurent à la maison avec un parent, ce pourcentage allant d'un sommet de 83 % en Alberta à 70 % au Québec. Même dans les familles où les deux parents travaillent, 74 % se sont prononcés en faveur d'une telle approche. (*Day Care Desires*, IMFC, mai 2013)

Les familles qui ne placent pas leurs enfants dans des services de garde sont déjà victimes de discrimination dans le cadre du **programme de déduction pour frais de garde d'enfants**, puisqu'une déduction fiscale annuelle de 7 000 \$ pour les enfants de moins de 7 ans et de 4 000 \$ pour les enfants de 7 à 16 ans est accordée aux familles à deux revenus, mais pas aux familles à revenu unique. Cette injustice repose sur la fausse idée que la garde des enfants à la maison par leurs parents n'entraîne aucune dépense, alors que toute forme de garde d'enfants entraîne des dépenses. Tous les enfants ont la même valeur et les services qui leur sont dispensés devraient être traités de la même manière en droit. Les politiques publiques devraient être conçues pour offrir une aide égale à toutes les familles, sans exercer de discrimination envers les parents qui choisissent de s'occuper de leurs enfants dans le milieu familial. La garde des enfants entraîne des dépenses parce que les enfants existent, et non pas parce que les deux parents travaillent en dehors du foyer familial. Il importe d'éliminer ce système deux poids deux mesures.

Les parents devraient décider si leur enfant sera gardé à la maison par un parent ou par un autre membre de la famille, dans une garderie privée, dans une garderie communautaire, religieuse, ethnique, ou encore dans une garderie exploitée par l'État. La décision concernant la garde des enfants doit être prise par les parents, et ne doit pas être influencée par le gouvernement. Des choix autres que les garderies subventionnées par l'État devraient également être offerts aux parents **en versant les fonds destinés à la garde des enfants directement aux parents**.

Reconnaître l'unité familiale aux fins de l'impôt

Une façon de corriger l'injustice de la politique familiale consiste à envisager l'unité familiale plutôt que le particulier dans le contexte fiscal. Il ne s'agit pas là d'un nouveau concept. Le gouvernement tient déjà compte de l'unité familiale dans le calcul de prestations comme le crédit pour la TPS, le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse.

Selon les estimations, il en coûtera de 4 à 5 milliards de dollars par an au gouvernement fédéral pour **le fractionnement du revenu**. Pour replacer ces chiffres dans leur contexte, l'**Institut Fraser** a indiqué que le gouvernement avait versé 342,6 milliards de dollars à des entreprises et à des consommateurs à titre de subventions, de 1980 à 2009, 7,8 milliards de dollars en 2009. (*Government Subsidies in Canada: A \$684 Billion Price Tag*, 2014)

2. La Prestation universelle pour la garde d'enfants devrait être augmentée, et les impôts sur le revenu des particuliers diminués

La populaire **Prestation universelle pour la garde d'enfants** de 100 \$ par mois pour les enfants de moins de 6 ans adresse à tous les Canadiens un message important en reconnaissant l'importance des enfants et de leur éducation. Nous recommandons de bonifier la PUGE.

L'Institut Fraser rapportait récemment que l'ensemble des taxes et impôts prélevés auprès de la famille canadienne moyenne en 2012, grugeait 42,7 % de son revenu annuel comparativement à 33,5 % en 1961. [Traduction] « Le fardeau fiscal total de la famille canadienne moyenne a augmenté de 1 787 % depuis 1961, 1 932 % si l'on inclut les impôts reportés (déficits). Le fardeau fiscal a augmenté plus rapidement que toute autre dépense... le logement a augmenté de 1 290 %, les vêtements de 607 % et les aliments de 578 % de 1961 à 2012. » Après ajustement des chiffres en fonction de l'inflation, le fardeau fiscal est 143,5 % plus élevé qu'il ne l'était en 1961. *Taxes versus the Necessities of Life*, 2013.

Nous reconnaissons que l'impôt sur le revenu des particuliers a diminué, mais d'autres allègements fiscaux sont nécessaires. La diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers permet aux familles canadiennes de contribuer au renversement des tendances démographiques et d'atténuer les effets du vieillissement de la population, d'importants buts à long terme.

3. Convertir le financement accordé aux groupes d'intérêts en allègements fiscaux pour tous les Canadiens

Le gouvernement fédéral accorde chaque année des subventions et des contributions estimées à 27 milliards de dollars à de nombreux groupes d'intérêts, dont des entreprises, des syndicats, des organisations sportives ou des groupes de lobbying, des fonds de recherche ainsi que des groupes de promotion d'intérêts et des organisations féministes radicales.

En 2005, une évaluation professionnelle de **Condition féminine Canada** a relevé une mauvaise gestion et peu de reddition des comptes quant à l'utilisation de l'argent des contribuables, le financement de cette idéologie révolue a néanmoins continué d'augmenter.

À l'instar de Condition féminine Canada, l'**Agence de la santé publique du Canada (ASPC)** admet que les résultats de son **Initiative de lutte contre la violence familiale** (7 millions de dollars par année) ne sont pas mesurables.

Les **Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)**, dont le budget annuel est de 978 millions de dollars, ont fourni 18 millions de dollars pour des subventions de recherche à des lobbyistes pour la création de centres d'injection de drogues, qui ont utilisé des résultats biaisés pour contester avec succès la législation canadienne et la politique de Santé Canada, au détriment de la santé des Canadiens.

Le **Conseil de recherches en sciences humaines** (dont le budget est de 696 millions de dollars) finance les recherches de groupes féministes et gauchistes de défense des droits ayant un parti pris politique, ce qui constitue un mauvais usage de la l'argent des contribuables. Voir l'article de la Fédération canadienne des contribuables ci-dessous.

Notre organisation s'est toujours opposée à ce financement féministe qui représente une discrimination à l'égard des femmes qui ne se conforment pas à la vision féministe du monde. L'objectif de Condition féminine Canada consistant à favoriser « l'égalité et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada » est interprété de manière à exclure la contribution des femmes qui ouvrent au sein de l'économie domestique. Les critères du « progrès » de la condition féminine sont idéologiques, ils ne reflètent pas nécessairement la réalité canadienne et n'inclut jamais l'importante contribution apportée par les femmes, en particulier les mères, à l'économie domestique.

Les femmes ne sont pas toutes les mêmes. Nous sommes toutes des personnes uniques, avec des besoins et des intérêts extrêmement différents. Aucune agence gouvernementale ni idéologie ne saurait refléter à elle seule les vues de toutes les femmes canadiennes, pas plus qu'elle ne saurait refléter celles de tous les hommes. Le fait que le gouvernement n'ait financé pendant quarante ans que les groupes de femmes féministes est inacceptable et injuste. Pour mettre tous les groupes sur un pied d'égalité, éviter toute discrimination induite par le gouvernement et diminuer les dépenses gouvernementales inutiles, nous croyons que le gouvernement fédéral devrait mettre fin au financement de tous les groupes d'intérêts féministes.

Le financement accordé à des groupes d'intérêts spéciaux devrait faire l'objet d'un examen approfondi et être réduit en conséquence, donnant ainsi lieu à des allègements fiscaux pour tous les Canadiens.

Conclusion

L'avenir du pays repose sur la solidité des familles. Nous croyons que la famille, fondation de la nation, devrait être au cœur de l'élaboration de toutes les politiques publiques. Les décisions du gouvernement, notamment en ce qui concerne les politiques fiscales et sociales, doivent être justes et offrir des bénéfices égaux à tous les Canadiens. À la lumière du déficit démographique récemment constaté au Canada qui se conjugue au vieillissement de la population, facteurs qui ne peuvent pas être toujours compensés par l'immigration, il est d'autant plus important que le gouvernement accorde une attention primordiale à l'unité familiale et à sa contribution inestimable au bien-être de tous les segments de la société.

Documents :

Bulletin de REALity de REAL Women of Canada à : www.realwomenca.com

Novembre-décembre 2007 : *Income splitting*

Septembre-octobre 2008 : *The former Liberal government and prostitution*

(subventions de l'État)

Janvier-février 2009 : *Feminists funded by Canadian taxpayers still sow dissent*

Mars-avril 2009 : *More feminist nonsense paid by the taxpayers*

Mars-avril 2010 : *Mismanagement at Status of Women Canada*

Juillet-août 2010 : *Government clamps down further on government funding*

Analyses sur le site Web de REAL Women of Canada

Feminism in Canada, brochure en format PDF,

http://realwomenca.com/images/download/Feminism_08.pdf

The Child Care Debate (financement et coûts)

<http://www.realwomenca.com/page/pubanalys15.html>

Fédération canadienne des contribuables, recherche universitaire douteuse

<http://www.taxpayer.com/news-releases/-screwed-u---grants-honorary-doctorate-to-sshrc--for-wacky-university-research-funding>

<http://www.taxpayer.com/media/SSHRCbackgrounder.pdf>

L'Institut Fraser, Government subsidies in Canada: A \$684 billion price tag

<http://www.fraserinstitute.org/research-news/news/news-releases/Canadian-governments-dole-out-billions-in-taxpayer-funded-subsidies-to-businesses-and-beyond/>